

19 août 2025, 09h00 – 16h30
Pépinieres Meylan SA, Renens

Formation pour les
autorités de contrôle cantonales

Contrôle de la gestion des eaux des entreprises hors agriculture utilisant des produits phytosanitaires



Point de contact pour les
autorités d'exécution et de
contrôle sur le thème des
PPh & de la protection des
eaux hors agriculture

Depuis début 2023, les cantons sont tenus de contrôler les aires de remplissage et de lavage des pulvérisateurs de produits phytosanitaires utilisés à titre professionnel et commercial (art. 47a OEaux). Afin de soutenir et d'harmoniser les contrôles de protection des eaux dans les entreprises non agricoles utilisant des produits phytosanitaires, un aide-mémoire intercantonale, une liste de points de contrôle ainsi qu'un projet de manuel ont été élaborés au cours des derniers mois.

Dans le cadre d'une formation d'une journée, nous expliquons les outils élaborés et mettons en lumière les différents points de contrôle sur une exploitation. Les participant·es auront l'occasion de poser des questions et d'échanger leurs premières expériences sur les contrôles déjà effectués.

Plus-value et objectifs

- Le déroulement du contrôle, la liste des points de contrôle et le manuel sont familiers et les différents outils sont utilisés de manière uniforme
- Savoir distinguer les situations conformes et non conformes lors du remplissage, du rinçage et du nettoyage des pulvérisateurs de PPh ainsi que lors du stockage des produits
- Échanger les expériences faites lors des contrôles de protection des eaux déjà effectués et clarifier les questions en suspens

Public cible

- Collaborateurs des offices cantonaux de la protection des eaux, de l'environnement et des produits chimiques
- Autres organisations qui effectuent des contrôles de la gestion des eaux des entreprises hors agriculture utilisant des produits phytosanitaires

Intervenant·es

- Michel Fischler, mf Agriculture et environnement
- Représentant·e, pépinières Meylan SA
- Claudia Vogt, sanu
- autres intervenant·es

Programme

09h00, Pépinières Meylan SA, Renens

- Présentation des outils de travail : Aide-mémoire intercantonal, déroulement des contrôles, liste des points de contrôle, priorisation des contrôles, manuel
- Témoignages de certains cantons
- Repas de midi en commun
- Parcours et discussion sur les différents points de contrôle
- Clarification des questions en suspens et échange d'expériences.

Conditions

- Max. 3 personnes par canton sont admises au cours
- Les frais de participation s'élèvent à 100 CHF par personne. Cela comprend les pauses, le repas de midi ainsi que le transfert
- Délai d'inscription : 31.07.2025

Partenaires : CCE, OFEV

Plus d'informations et inscription : sanu.ch/PSMFR

